

«Les jeunes que nous encadrons en veulent rarement à leurs parents.»

Christine Masse, éducatrice

7 ans. L'âge auquel Cindy a été placée dans un home. Depuis, elle y a toujours vécu.

Le «Code 9» désigne les jeunes vivant en autonomie

VENDREDI 7 JANVIER 2011



Notre dossier, jusqu'à samedi



Fotolia

À 18 ans tombe le couperet : c'est la fin de l'aide à la Jeunesse. Pour se préparer à cette nouvelle «indépendance», les jeunes suivis par les services d'aide à la Jeunesse peuvent partir vivre en appartement supervisé dès l'âge de 16 ans, et y apprendre à vivre en autonomie. Dans le langage administratif, on les désigne par «code 9». Un challenge sans garantie de succès...

Comment ces ados, qui n'ont pas tous demandé à vivre seul, deviennent-ils acteurs de leur vie? Comment sont-ils accompagnés et préparés à gérer leur budget et leur liberté? Comment trouvent-ils un réseau social positif, un rythme, un bien-être?

De nombreuses questions, auxquelles nous répondons depuis mardi, et jusqu'à samedi. Avec, au fil des jours, les témoignages de Noredine, Cindy, Amélie et Thomas. Ils racontent, chacun à leur façon, une transition vers l'autonomie haute en couleurs, riches en émotions et rebondissements.

Cette série est signée par Sophie de Brabandere, Gaëtane Mangez et Olivier Standaert. C'est grâce à une bourse du Fonds pour le journalisme (Communauté française) qu'ils ont pu mener ce travail de plusieurs mois, aujourd'hui publié dans *L'Avenir*. ■

DEMAIN

Noredine a baladé ses affaires et son passé dans 14 centres différents.

Cindy : « J'ai toujours su qu'un jour, je devrais partir »

Elle aura passé toute sa jeunesse en institution.

Pour Cindy, quitter son home à presque 18 ans est une douleur, mais aussi une obligation.

● Olivier STANDAERT et Gaëtane MANGEZ

C'est une petite maison aux briques jaunes, nichée dans une ruelle où ne traversent que des ballons et des vélos. Coquette mais trapue, on a du mal à imaginer qu'elle abrite une douzaine d'enfants, placés le temps qu'il faudra pour qu'ils puissent retourner en famille. Ou le temps qu'il faudra pour qu'ils volent de leurs propres ailes. Sans famille...

C'est là, au milieu des vastes étendues agricoles de la Hesbaye brabançonne, qu'a grandi Cindy (prénom d'emprunt). Ce home, c'est chez elle. Elle y aura tout connu, tout vécu depuis son placement à sept ans, en provenance d'un centre pédiatrique.

«Ce ne m'intéresse pas qu'on me prenne en pitié»

À la différence des jeunes de son âge, Cindy ne peut pas vraiment choisir le moment de son départ. Exemple à l'école et ailleurs, elle se prépare depuis des mois à quitter sa maison d'adoption. Le retour en famille? Elle n'en parle même pas, pas plus que de ses parents. «Ce qu'ils ont, c'est la pire question qu'on peut me poser», lance-t-elle.

Pas de colère dans son regard. Elle reste douce, étonnamment sereine. Mais avertit : «ça ne m'intéresse pas qu'on me prenne en pitié».

gine. Pour elle, c'est presque une «non-histoire», puisqu'elle est placée depuis sa prime enfance et ne voit que son frère. Le décret de 1991 structurant l'aide à la jeunesse maximalise les compétences de la famille. Dans le cas de Cindy, c'est peine perdue : elle ne pourra pas compter sur eux. Et pourtant, pas de rancœur ou de rejet dans ses propos.

«Les jeunes que nous encadrons en veulent rarement à leurs parents», raconte Christine Masse, éducatrice au Chanmurly

«Les éducateurs passeront une fois par mois nous rendre visite. Je ne veux pas tout couper en une fois.»

Elle sait qu'elle doit laisser sa place à d'autres, qui se débrouillent moins bien qu'elle. Au home, les ados de son âge ont déjà mis les voiles. Elle est la seule fille de 17 ans, au milieu d'une ribambelle de têtes blondes.

Pour Cindy, l'autonomie sera un grand pas dans l'inconnu. Elle l'aura retardé autant que possible. Habiter seule? «J'ai toujours su que ce moment arriverait. Il y a un an, j'avais peur. Si on me laisse une journée seule, sans bruit, ça peut me rendre folle. Ici, il y a toujours un bruit de fond à cause des enfants. J'avais aussi peur de la ville. Ici c'est la campagne, il n'y a rien. Les grandes villes, je ne les connais pas...»

Les services d'Aide à la jeu-

nesse (SAJ) peuvent encore suivre l'évolution d'un jeune un an après sa majorité. C'est une chance que Cindy, qui a eu 18 ans en novembre, ne laisse pas passer : «Les éducateurs passent une fois par mois nous rendre visite. Je ne veux pas tout couper en une fois. C'est juste pour voir si tout va bien», glisse-t-elle timidement en guise de méthode Coué. Elle sait que même après son départ, elle pourra les appeler en cas de souci. Ou retourner fêter Noël au home. Comme une vraie famille...

«Je gère mon argent depuis des années»

À peine majeure, ses préoccupations sont celles d'une adulte. Sortie de rhéto en juin, Cindy ap-

prend une autre vie : elle a reçu les 5 000 euros des allocations familiales épargnés pour elle. Le loyer, la garantie locative, les factures, les bourses d'études, elle doit tout prendre en mains. Sans compter les petits boulots pour arrondir les fins de mois.

«À part les fringues, je ne suis pas dépensière. Depuis des années, je gère mon argent de poche. Mais pour les factures, on a dû m'expliquer».

L'adolescence, c'est déjà un souvenir : «quand je suis arrivée en home, je boudais tout le temps pour un rien. J'étais tellement chiant vers mes 13 ans que j'ai failli partir. Quand j'ai mesuré ce que je perdrais en me faisant virer, je me suis calmée. J'ai été suivie, j'ai pu parler».

Se dévoiler? Pas son truc

Elle n'en dira pas plus. Se dévoiler, ce n'est pas son truc. Mais parfois, Cindy compare son passé à celui de ses amies. Et ose rire, sans se moquer.

«Mes amies se plaignent de leurs frères. Elles ne sont pas toutes au courant de ma situation. Seules les plus proches savent. Dès fois, j'ai eu envie de leur dire que des petits frères chiants, j'en avais 10 dans les pattes chaque soir...»

Après des mois d'hésitations, Cindy a décidé de quoi son futur sera fait. Elle n'ira ni à Liège, ni à Bruxelles, ces grandes villes qui lui inspiraient si peu confiance et lui assombrissaient le visage. Elle restera dans la région, et sera éducatrice spécialisée. Un métier qu'elle pratiquait «déjà depuis des années, en tant qu'aînée de son home. J'étais parfois plus à même de corriger un enfant qu'un nouvel éducateur», se souvient-elle.

Sa nouvelle vie de future éducatrice qui commence, c'est aussi une façon de ne pas quitter tout à fait cet environnement qui l'aura tant aidée... ■



Fotolia

L'autonomie est toujours un grand pas dans l'inconnu. Certains la retardent autant que possible.

Ils oublient rarement leur famille

Pour Cindy comme pour tant d'autres, la famille est absente physiquement.

Mais son empreinte ne disparaît jamais tout à fait.

L'histoire de Cindy souligne les liens souvent compliqués que les jeunes de l'Aide à la jeunesse entretiennent avec leur famille d'ori-

Nord, à Liège. Même lorsque ceux-ci ont des comportements préjudiciables pour l'enfant, il reste un lien, quelque chose entre les deux parties. Il s'agit de trouver le juste équilibre entre la coupure des relations et une immersion préjudiciable.»

Dans certains cas, extrêmes, il se peut que les parents soient (partiellement) déchés de leurs droits. Vivent-ils mal le fait de voir leur enfant partir en home ou en autonomie?

«Généralement oui, particulièrement lorsque les enfants sont jeu-



Reporters

Il arrive que des parents soient déchés de leurs droits.

nes, explique Olivier Body, directeur du Chanmurly Nord. Il y a une volonté des autorités de décider l'éloignement avec leur accord ou en les impliquant dans la décision avec un terme défini en fonction des difficultés.»

Lorsque l'accompagnement de certains jeunes en logement autonome est nécessaire, «des parents l'acceptent et y collaborent, d'autres rejettent cette solution en maintenant toutefois leur disponibilité, ou malheureusement parfois sans proposer d'alternative». ■